

Les premiers pas vers le Digital Product Passport (DPP)

Introduction

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises entendent parler du passeport numérique des produits ou Digital Product Passport (DPP). Elles se demandent ce que cela signifie concrètement pour leur organisation.

Même si toutes les législations et exigences ne sont pas encore définitives, il est utile de s'y préparer dès maintenant. En structurant correctement vos données produit et en utilisant les standards GS1, vous posez déjà des bases solides pour le DPP.

Quelles informations devrez-vous partager à l'avenir ? Et quelles démarches pouvez-vous déjà entreprendre aujourd'hui ? Nous vous aidons à démarrer.

Qu'est-ce que le DPP ?

Le DPP est un outil prévu par le règlement européen sur l'écoconception pour des produits durables (ESPR). Il rend accessibles, sous forme numérique, des informations pertinentes sur les produits et contribue ainsi à davantage de transparence, de durabilité et de circularité.

Le DPP peut être comparé à une carte d'identité numérique du produit. Via un QR code, les utilisateurs accèdent à des informations sur les matériaux, l'entretien, la réparation et le recyclage. Le DPP contribue ainsi à prolonger l'utilisation des produits et à favoriser la réutilisation des matériaux.



Quel rôle joue GS1 dans le DPP ?

Il y a davantage d'acteurs qui échangent des données produit dans une économie circulaire que dans un modèle linéaire.

Le partage de données devient dès lors plus complexe. Une identification fiable des produits et des accords communs en matière d'échange de données sont nécessaires pour constituer correctement un DPP et donner accès aux bonnes informations aux utilisateurs concernés.

GS1 joue un rôle central à cet égard en proposant des standards qui harmonisent les flux de données tout au long de la chaîne circulaire.

Citons par exemple :

- le GTIN (Global Trade Item Number) pour l'identification unique des produits ;
- le GLN (Global Location Number) pour l'identification des organisations et des lieux ;
- le QR code de GS1 pour rendre les informations produit accessibles sous forme numérique ;
- et de nombreux autres standards permettant d'échanger des données de manière uniforme.

Les standards GS1 constituent ainsi un élément essentiel du DPP.

Le Digital Product Passport (DPP)

Quels produits sont concernés par le DPP ?

Le DPP sera progressivement introduit pour différentes catégories de produits mis sur le marché européen. Pour chaque secteur, la Commission européenne déterminera quelles données devront être reprises et à partir de quand elles deviendront obligatoires. Les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et certains produits médicaux sont actuellement exclus du champ d'application.

Important à savoir

Même si tous les détails ne sont pas encore définis, l'orientation est claire : les entreprises devront donner accès à davantage d'informations produit sous forme numérique.

Selon la catégorie de produits, il pourra notamment s'agir d'informations sur :

- le produit et ses composants ;
- la composition et les matériaux utilisés ;
- l'entretien et la réparation ;
- la durée de vie du produit ;
- la réutilisation et le recyclage ;
- les informations pertinentes en matière de durabilité.

Ces informations devront pouvoir être facilement partagées, notamment avec les clients, les fournisseurs, les réparateurs, les entreprises de recyclage et les autorités publiques.

Il est donc important de répertorier dès aujourd'hui les données produit et les données de durabilité disponibles au sein de votre organisation, de déterminer où elles sont gérées et d'identifier les informations qui font encore défaut. Disposer de données produit bien structurées constitue une base essentielle pour le futur DPP.

Les modalités d'accès au DPP se précisent également : **le QR code de GS1 est un support approuvé permettant aux utilisateurs d'accéder aux informations du DPP.**

Comment fonctionne le QR code de GS1 ?

Un exemple concret permet d'illustrer le fonctionnement du QR code de GS1 dans la pratique.

Un fabricant de chaises de bureau appose un QR code de GS1 sur l'emballage. Le code contient un identifiant GS1 standardisé qui permet d'identifier le produit de manière unique (GTIN).

Lorsqu'un utilisateur scanne le code, il est dirigé via une page web avec les informations numériques appropriées. Le QR code ne contient donc pas nécessairement toutes les données produit. Il constitue plutôt un point d'accès standardisé aux informations gérées par le fabricant.

Cela offre trois avantages importants à une organisation :

- **Un code dynamique, des informations à jour** : le fabricant peut modifier les informations accessibles via le QR code sans devoir remplacer le code sur l'emballage.
- **Un accès ciblé** : les consommateurs, les réparateurs, les entreprises de recyclage ou les autorités de contrôle peuvent être dirigés vers les informations pertinentes pour leur rôle.
- **Une utilisation plus large que le DPP** : outre le DPP, le même code peut également donner accès, par exemple, à des instructions d'utilisation, des garanties, des pièces de rechange ou des informations permettant d'authentifier le produit. Et il peut être scanné à la caisse !

Même si les exigences précises doivent encore être définies, une entreprise peut déjà se préparer aujourd'hui en vérifiant, pour un premier produit, quelles informations sont disponibles, où elles sont gérées et quelles données font encore défaut.



Le plan d'action pour créer un DPP



Étape 1 : Faites l'inventaire de vos produits

Commencez par identifier les produits susceptibles d'être concernés par le DPP et vérifiez que chacun d'entre eux dispose d'un identifiant unique, par exemple un GTIN. Notez, pour chaque produit, les identifiants déjà disponibles et les éventuelles actions encore nécessaires.

Pour les produits qui ne disposent pas encore d'un GTIN, c'est le bon moment pour déterminer quel identifiant sera nécessaire afin de pouvoir les relier correctement, à l'avenir, aux informations produit numériques.



Étape 2 : Faites l'inventaire de vos données produit

Pour chaque produit, dressez la liste des données actuellement disponibles et indiquez où elles sont gérées, par exemple dans le système ERP, dans des fichiers Excel, auprès des fournisseurs ou dans des fiches techniques.



Étape 3 : Identifiez les informations manquantes

Comparez les données disponibles avec les informations qui pourraient être nécessaires. Notez les données manquantes, le fournisseur ou le service interne auprès duquel vous devez les demander et la personne responsable du suivi.



Étape 4 : Rendez les informations produit accessibles sous forme numérique

Rassemblez les informations disponibles en un seul endroit centralisé.

Réfléchissez à la manière dont ces informations pourront ensuite être rendues accessibles via un QR code de GS1. Pensez à déjà ajouter un QR code de GS1 sur votre emballage afin que vos clients et partenaires puissent accéder à des informations produit fiables en un seul scan.



Étape 5 : Commencez petit

Choisissez un produit ou une gamme de produits et testez l'ensemble du processus : collectez les données produit, demandez les informations manquantes, définissez les responsabilités, gérez les données et partagez les informations sous forme numérique.

En savoir plus ?

Consultez notre site web sur www.gs1belu.org,
ou contactez-nous à l'adresse innovation@gs1belu.org.